

De l'accomplissement individuel et social

Réflexions sur la « maturité sociale » dans l'espace privé tunisien

Je suis amené, dans le cadre de mes recherches, à m'intéresser aux bouleversements qui s'opèrent de nos jours dans l'espace privé tunisien. A la manière dont la régulation sociale – en tant qu'ensemble de pressions directes et indirectes exercées sur les membres du groupe – arrive encore à corriger les écarts de comportements, d'expressions ou d'attitudes des individus par rapport à des normes *a priori* dépassées. Autrement dit, qu'est-ce qui garantit la régulation sociale lorsque, dans cette société objet de rapides changements, les normes de conduites affichent de plus en plus explicitement leurs limites en même temps qu'elles ne s'y trouvent pas moins légitimes ni moins opérationnelles ?

Je me suis penché, pour essayer de répondre à cette question, sur la notion d'*autorité* dans son caractère quotidien. Et afin d'en dessiner les contours et d'explicitier les divers modes de son essence, je me suis livré à une approche en termes de capacités individuelles à disposer d'autorité sociale, en isolant ceux qui dans le groupe exercent une autorité directe ou indirecte sur le reste de l'ensemble moyennant une différenciation hiérarchique et sexuelle. Autrement dit, présenter une typologie aussi bien de l'être individuel investi d'autorité et exerçant celle-ci dans une certaine légitimité, que les modalités qui accompagnent cette « investiture » en termes d'aptitudes et de capacités objectives ou supposées.

En ce sens et à travers ce qui suit, je traiterai d'une expression quotidienne et courante en l'articulant avec ses significations sociales. En effet, lors de mes entretiens avec des hommes et des femmes, j'ai relevé à quelques reprises l'expression de « maturité ». OÙ des hommes disaient que « *la femme n'est jamais mûre* ». Cette « affirmation » n'est pas une constante dans l'ensemble des entretiens, ni souvent aussi formellement exprimée. Elle découle du même registre que lorsque l'on entendrait des femmes dire des hommes qu'ils sont « *d'éternels enfants* ». Toutefois, la référence à la maturité a été, dans multiples entretiens, exprimée d'une manière plus implicite aussi bien par des hommes, pour dire que les femmes ne sont pas mûres, que par les femmes pour insinuer qu'elles se voient toujours refuser d'être considérées comme mûres.

Sociologiquement parlant, la notion de *maturité* n'a pas de fondement conceptuel. Et bien qu'en général le manque de conceptualisation condamne la réflexion à ne traiter que du sens commun, je pense néanmoins que je n'enfreindrai pas de règles en m'attardant sur les significations et les portées sociales de telles expressions. L'intérêt que je porte à la « maturité », en ce qu'elle découle du sens commun, est sa fréquente présence dans ce que j'appellerai l'*évaluation sociale* de l'individu en relation avec les divers statuts qu'il est amené à occuper. Du point de vue méthodologique, ma démarche vise la

prise en compte de l'individu lui-même auquel elle reconnaît des capacités auto-réflexives – susceptibles de modeler les aspects du *social* – permettant de rendre compte de ses actions. De même que cette démarche intègre l'idée que les activités à travers lesquelles les membres d'un groupe produisent et organisent leur quotidien, émergent des mêmes procédures que celles qui leur servent à rendre compte de ces activités. Par conséquent, il est difficile de négliger le *langage* ou les *capacités cognitives* dont se servent les individus dans leur vie courante, y compris le *savoir commun* qui leur permet de vivre en groupe et d'y poursuivre des activités. *Savoir* dont nous ne pouvons dire qu'il est faux ou illusoire. Ainsi, la maturité – ou la non-maturité – sera envisagée ici en fonction des statuts et des rôles et en tant qu'un des éléments organisateurs des individualités au sein du groupe et une des composantes de la manière dont le groupe pense l'individualité de chaque être qui le compose.

Du côté des psychologues, la maturité est essentiellement conçue du point de vue du développement de l'individu ou plus précisément de l'enfant. En ce sens, le développement de celui-ci, conditionné par la maturité cérébrale qui lui fournit des potentialités, est conduit vers sa maturité aussi bien émotionnelle, affective, intellectuelle ou sociale. Clifford Anderson dit qu'« à travers tous les âges et toutes les cultures, le critère universel de la maturité psychologique présente trois volets : la capacité de travailler, la capacité de se marier et la capacité d'assumer la responsabilité d'élever des enfants. »¹

Toutefois, même si cette réflexion fait référence à la théorie de l'« enseignement / apprentissage », théorie que Anderson lui-même qualifie de simpliste renvoyant à un sens unique de la socialisation, la maturité ou la non-maturité de la femme, dont il est ici question, ne se conjugue pas avec ses capacités de travailler, de se marier ou d'assumer la responsabilité d'élever des enfants. En fait, juger de la maturité de la femme dépasse le jugement de ses capacités à remplir des fonctions sociales aussi primaires que le travail, le mariage ou l'éducation des enfants. « *La femme n'est jamais mûre* » renvoie à une lacune, à une tare de l'être féminin. Cela sous-entend que l'homme est souvent

mûr – pour ne pas dire toujours – ou qu'il n'y a que l'homme, en tant que sexe social, qui peut être mûr. Et la maturité, en ce sens, serait le propre et le crédit d'une catégorie sociale – en l'occurrence sexuelle – plus qu'une autre. L'individu mûr serait celui dont le groupe a jugé sa capacité à soutenir les normes et les valeurs communément admises et à contribuer à conduire le groupe sur le chemin de sa pérennité, participant ainsi de la régulation sociale, chose que les femmes ne seraient pas aptes à accomplir.

Nous sommes de la sorte à l'opposé de ce qui est dit sur elles, à savoir, les femmes sont les « gardiennes des traditions ».

Je ne tiendrai pas compte, dans ce qui suit, des allégations et des argumentations qui ont conduit certains hommes interrogés à exprimer ce type particulier de témoignage. En revanche, je m'attarderai à différencier la notion de la maturité de celle de la *domination*. De même, j'examinerai la corrélation entre la maturité attribuée et l'accomplissement individuel et social, autrement dit, entre les statuts sociaux et les modalités d'attribution ou d'acquisition de ces statuts, en mettant l'accent sur le rôle des émotions.

Si je poursuivais ce qui vient d'être dit sur l'hypothétique signification de la maturité, je serais amené à penser que celle-ci paraît plus un jugement social qu'une prise de conscience individuelle. C'est-à-dire que ce sont les autres qui voient et qui reconnaissent notre maturité. En effet, tout le monde, indépendamment de son âge ou de son statut, se considère déjà comme mûr. N'est-ce pas ce que les enfants rappellent sans cesse à leurs parents dès qu'ils prennent conscience de leurs personnes et de leurs êtres ? Cependant, la maturité de l'individu ne peut être le produit de la seule appréciation des autres. Plus nous assimilons des critères de maturité, plus nous les affichons et plus les autres nous reconnaissent des signes de maturité et nous reconnaissent ainsi comme mûrs. Mais encore, plus les autres nous reconnaissent des signes de maturité et plus nous acquérons de la plénitude et prenons conscience de l'enjambée – toujours grandissante – que nous réalisons sur le chemin de l'accomplissement individuel et social. La maturité semble de la sorte une dialectique, une interaction entre la reconnaissance par les autres des capacités sociales de l'individu et l'assimilation, l'intégration de cette reconnaissance par l'individu lui-même. Ce va-et-vient entre le regard des autres sur mon individualité – comme personnalité sociale – et mon regard sur ma propre individualité à travers le regard des autres, participe de la socialisation dans le processus du sujet à socialiser et du sujet se socialisant.

Par ailleurs, la maturité attribuée est référée à une situation donnée et ne peut être une finalité absolue de l'être individuel. En d'autres termes, nous avons tendance à être toujours mûr par rapport à un statut et à une situation individuelle et sociale donnée. Dans ce sens, « être mûr » c'est être en accord avec les modalités qui caractérisent un statut et une situation sociale précise. Comme il y a rarement de situation sociale figée et de statut définitif, la maturité de l'individu évolue elle-même au fur et à mesure de l'évolution de l'individu dans le temps et selon le contexte social dans lequel il existe. Par conséquent, ni la forme, ni le contenu de l'accomplissement ne peuvent être absolus ou uniformes pour tous les membres du groupe. La maturité est à expliciter non seulement dans sa finalité et dans l'achèvement qu'elle suggère mais aussi dans le chemin individuel et social qu'elle donne à parcourir pour arriver, si j'ose dire, à maturité, selon une division sociale aussi bien sexuelle que hiérarchique en termes de catégories et d'âges sociaux.

Quand les femmes, avec lesquelles je travaille, contestent la manière dont leurs parents pensent ou pensaient leurs éducations, elles font essentiellement référence à la différence manifeste et objectivement annoncée entre l'éducation des filles et celle des garçons. En effet, cette différence reflète les caractères intrinsèquement féminins puis masculins de l'éducation, dont les marques sont explicités dans le témoignage de cette jeune femme : « ... Pour les filles, je dirais la fermeté et aussi le manque de confiance. Pour les garçons, je trouve qu'ils sont trop gâtés. C'est-à-dire qu'on inculque toujours à un garçon l'idée qu'il est un homme, que tout lui est permis et que c'est lui qui domine... Quoi qu'il fasse, il a toujours raison et, de toutes les façons, quoi qu'il faute cela

ne peut pas être trop grave puisque c'est un homme... ».

De la sorte, la manière d'éduquer les filles est objectivement différente de celle des garçons. Le sexe de l'enfant implique immédiatement une forme et un contenu précis d'éducation qui, elle, prend directement en compte le sexe de l'enfant à éduquer. Être garçon ou être fille renvoie à des dimensions objectives de l'éducation ainsi qu'à la manière de concevoir l'être masculin et l'être féminin. La masculinité et la féminité biologique de l'être dictent leurs manières d'être aux êtres masculins et féminins. Et la maturité des hommes et celle des femmes ne peuvent qu'être imprégnées par la différence de concevoir les êtres masculins et féminins. Les accomplissements sociaux des hommes et des femmes seront différents tant dans la manière de se réaliser que dans la valeur finale qui vise un comportement défini.

Maturité féminine et domination masculine

Cette différence dans la façon de concevoir les êtres masculins et féminins pourrait aisément traduire les modalités de domination dans son caractère quotidien s'exerçant dans les relations entre les membres du groupe au sein de la vie sociale. De telle manière que les modalités qui régissent l'accomplissement de l'individu refléteront les expressions de domination telles qu'elles sont établies par la division sociale. La non-maturité de la femme ne signifie pas l'inachèvement de son accomplissement mais plutôt le fait que son accomplissement individuel et social n'est pas le même que celui de l'homme ou, dit en des termes plus péjoratifs, ne peut égaler celui de l'homme. Il me semble ainsi nécessaire de s'attarder sur la facette la plus expressive de la domination, propre au modèle social ici étudié, qu'est la *domination masculine* par rapport à la position de la femme dans l'espace privé et relativement à la question de son émancipation. En effet, nous pourrions, *a priori*, penser que la femme occupe moins le terrain social que l'homme et qu'elle jouit d'un espace de décision réduit par rapport à ce dernier. C'est ce qui est d'ailleurs souvent entendu et répété. Néanmoins, j'essaierai de dépasser, autant que possible,

cet aspect de la question qui présente l'homme tunisien comme étant oppresseur de la femme et frein à son émancipation.

Nous ne pouvons nier que dans la division sexuelle de la société – et bien entendu division ne veut pas dire forcément égalité – il y a des espaces et des terrains sociaux masculins et d'autres féminins. De même, il n'est pas grotesque de penser la possibilité que chaque catégorie sexuelle soit « maîtresse » de et dans son espace social. Par conséquent, dans l'espace privé tunisien, la famille et son lieu – la maison, le « chez soi » – est un espace largement féminin où l'homme n'est pas aussi dominant qu'il n'apparaît *a priori*. Il se constitue dans ce lieu familial un pôle féminin auquel les hommes n'ont que peu accès et qui constitue pour les femmes une grande partie de l'espace de socialité. Elles y produisent et entretiennent un genre de savoir féminin, de savoir social. Ce savoir englobe des pratiques médicales ancestrales et des connaissances relatives au corps de la femme, des manières esthétiques ou culinaires, des recettes pour maintenir son couple prospère, pour mieux élever ses enfants ou mieux gérer ses revenus... Les femmes embrassent dans ces lieux un monde qu'elles ne sont pas prêtes à céder ou à en permettre l'accès aux hommes.

Je dirai que cela n'a rien d'*exotique* et n'est pas le propre de la ou des sociétés tunisiennes. Les femmes, plus que les hommes, forment entre elles une sphère qui leur est propre et qu'elles partagent en marge, à l'abri des hommes y compris dans les sociétés les plus modernes. Et d'un modèle social à un autre, la différence serait dans l'étendue de cette sphère et dans la place qui lui donne par rapport aux autres sphères de l'activité sociale.

Lorsque nous savons que dans les sociétés les moins différenciées, le lieu familial constitue la majeure partie de l'espace de socialisation et dans celui-ci l'homme est moins physiquement présent que la femme ; il n'est pas alors aberrant de dire que l'homme, en tant que catégorie sexuelle et sociale, y est le moins dominant. En d'autres termes, la catégorie sexuelle dominante dans l'espace familial est loin d'être celle des hommes. Et la domination masculine présente et ressentie dans

l'espace privé n'est pas l'effet de la seule action ou volonté des hommes mais le produit de l'action sociale collective cristallisée dans des comportements aussi bien masculins que féminins et dictée par des normes sociales, des manières sociales d'être.

Le témoignage de cette autre jeune femme traduit quelques-unes des marques de la domination masculine et leurs ancrages dans les manières sociales : « ... En dehors de chez eux, les garçons sont capables de parler de l'égalité d'une manière assez sûre. Ils prônent un meilleur partage des tâches entre hommes et femmes et se disent prêts à aider les femmes dans les travaux domestiques, par exemple, et qu'ils ne voient pas de raisons les empêchant de prendre part aux tâches ménagères. Ils prétendent qu'il n'y a pas de différences entre l'homme et la femme. En réalité, lorsqu'ils sont chez eux, ils se comportent différemment avec les femmes de la maison, avec leurs mères et leurs sœurs. Ils auraient tendance, en rentrant, d'enlever leurs manteaux et de les jeter n'importe où et ce sera à leurs mères ou à leurs sœurs de les ramasser et de les ranger. Encore un autre exemple, lors d'une soirée devant la télé, ils ne se gêneraient pas pour réclamer un verre d'eau à la sœur assise à côté plutôt que d'aller par eux-mêmes chercher à boire... C'est une règle dont ils héritent de génération en génération... A l'inverse, pour revenir au « verre d'eau », la femme, même lorsqu'elle se sent fatiguée, n'osera pas demander à son mari d'aller jusqu'à la cuisine lui ramener un verre d'eau... L'homme ne peut faire ce genre de choses... C'est ainsi qu'elle a été éduquée. Il y a des choses qui incombent à la seule femme que l'homme n'a pas à faire. Et s'il arrive qu'il lui apporte un verre d'eau cela serait de l'ordre du service rendu, de ce qu'il peut faire sans en être obligé... Et cette attitude on peut la rencontrer aussi bien chez les femmes les plus « traditionnelles » que chez celles qui se disent « modernes ». C'est une quelque chose qui est ancré dans nos mœurs... Je vois bien comment ma mère n'aime pas, par exemple, que mes frères fassent la vaisselle. Elle dit que « ce n'est pas à eux, hommes, de faire ce genre de tâches alors que leur mère ou leurs sœurs sont à la maison ».

Georg Simmel a déjà expliqué comment « les femmes considèrent comme complètement et typiquement masculins des jugements, des institutions, des efforts, des intérêts, que les hommes tiennent, eux, pour ainsi dire naïvement, pour simplement objectifs »². Cependant, cette objectivité naïve est devenue une objectivité fondatrice des normes sociales aussi bien informelles que formelles. Le subjectif se transforme par la force de la domination en objectif. Il est ainsi nécessaire de différencier l'homme en tant qu'individu appartenant à une catégorie sociale et sexuelle de l'être masculin comme image et comme représentation sociale d'un sexe, d'une catégorie. Ce n'est pas tant les hommes pris individuellement qui forment une catégorie sociale dominante que l'image de l'être masculin qui est envisagée comme dominante par et à travers des représentations sociales.

J'entends par là qu'il n'est pas sûr que les rapports entre un individu masculin et un individu féminin sont vécus en tant que rapports entre un individu dominant et un individu dominé. De telles conceptions relationnelles mèneraient la réflexion, mais aussi la vie sociale, dans des perspectives totalement absurdes niant les sentiments et les émotions qui se dégagent d'une relation interpersonnelle – en l'occurrence intersexuelle – et niant par la même la prise en compte de la diversité des personnalités individuelles. Nous comptons parmi les hommes et les femmes les timides, les audacieux, les doux, les tolérants, les égoïstes, les opportunistes, les confiants, les anxieux... Ces différents caractères ne peuvent entrer en relation les uns avec les autres dans une optique aussi simpliste et aussi réductrice d'hommes dominants et de femmes dominées. En revanche, les rapports entre personnalités, indépendamment de leurs sexes, peuvent, eux, s'envisager dans des relations de domination et nous ne pouvons exclure de la sorte, dans un rapport interpersonnel de couple, la domination de l'homme sur la femme comme celle de la femme sur l'homme.

Ainsi, la domination masculine « tunisienne » aura du mal à être approchée en terme de bourreaux face à des victimes. Ce qui semble plus judicieux – alors que nous vivons en Tunisie dans un monde typiquement masculin – serait de réfléchir sur la

domination masculine comme un des fondements objectifs des règles de la vie sociale. Sinon nous aurions tendance à penser qu'il n'y a pas de couples heureux ni de relations hommes / femmes qui soient heureuses. Ce qui n'a pas de sens aussi bien pour la réflexion sociologique que pour l'organisation sociale qui fournit ses codes et ses normes aux rapports inter-individuels et sociaux. L'amour, la passion, la jalousie ou l'envie sont autant d'émotions qui se dégagent d'une relation de couple. Que les hommes des sociétés à forte domination masculine manifestent moins facilement leurs émotions que les femmes, il n'est pas moins qu'« être fier de sa femme » ou « être fière de son homme » sont autant d'éléments présents dans la relation homme / femme et qui jouissent de la faculté de modeler cette relation.

Il suffit d'observer les comportements entre sexes dans l'espace familial pour comprendre que ce qui apparaît comme un comportement masculin dominant n'est autre que le produit, à la fois, de comportements masculins reflétant la domination masculine, et de comportements féminins *entretenant* chez l'homme sa position de dominant social, et ce dès l'enfance. Car il est « dans l'ordre des choses » que l'homme ait sa place d'homme selon les règles de division sexuelle de la vie sociale. De telle sorte qu'un comportement différent de la part de l'homme, même lorsqu'il tend à être progressiste ou égalitaire, risque d'être en décalage avec le statut d'homme et avec l'idée, l'image de l'être masculin. Pour le dire en d'autres termes, un comportement décalé de l'homme risque de lui coûter son statut d'*homme* : on n'est pas *homme* si on ne se comporte pas comme tel. À cet égard les juges ne seront pas les seuls hommes, les femmes aussi contribuent à ce jugement. Il faut dire que ce type de sentence n'est pas individuellement ni socialement sans conséquences ni aussi négligeable, sachant que les statuts individuels sont les assises de toute interaction sociale. Pouvons-nous alors imaginer, dans une société à dominante masculine, pire dévalorisation pour l'être masculin ? Il est peut-être encore plus dégradant de ne pas être considéré en *homme* par des femmes que par les hommes eux-mêmes. De telle sorte qu'aussi bien les femmes que les hommes, en tant que catégories sociales,

participent de la domination masculine qui caractérise la vie sociale.

De même, lorsque je disais qu'il était plus fécond de penser cette forme de domination comme un des fondements objectifs des règles de la vie sociale qu'en termes de coupables et de victimes, je faisais aussi allusion aux comportements des femmes envers les femmes. À cette domination masculine intégrée par les femmes et exercée par elles sur des femmes. Car encore une fois, il est très fréquent de voir des femmes, s'insurgeant contre la domination masculine, « rappelées à l'ordre » par d'autres femmes. La domination masculine est alors à envisager dans une dimension socialement objective. Et nous nous trouvons de la sorte face à des valeurs et à des normes typiquement masculines transformées par la force de la domination en des valeurs et des normes objectives – pour paraphraser G. Simmel³ – et assimilées, portées aussi bien par les hommes que par les femmes elles-mêmes.

En outre, il est aussi à considérer le rôle que la femme peut jouer dans l'espace familial face à la domination masculine. J'entends par là l'implication familiale de la femme face au caractère normatif de la domination masculine. En effet, il n'est pas rare dans les espaces familiaux de constater l'intervention de la femme pour modérer la masculinité vulnérable de « l'homme de la maison ». Ainsi, lors d'un excès ou d'une exacerbation du sentiment de domination chez le mari, son épouse joue souvent un rôle de modération, de contrepoids pour alléger, apaiser une situation de tension familiale. Ce rôle d'apaisement s'apparente à de la combinaison et à de l'agencement en vue de s'épargner l'irritation exacerbée du plus socialement dominant, de celui qui est conscient du caractère dominant de son être et qui sait qu'il agira ou qu'il *doit* agir en conséquence. Car dans ce rapport de force, ce rapport social de force, la femme, mais aussi les autres, les enfants, ne sont pas de taille. Un affrontement direct serait synonyme de bravade du statut dominant du mari ou du père et conduirait à un état de désolation, voire d'affliction, au sein de la famille.

Pour cela la recette est connue – tant de mères l'ont soufflée à leurs enfants et particulièrement à leurs filles : il faut

draît, dans un premier temps, ne pas contrarier, ne pas s'opposer d'une manière directe et frontale à la résistance du mari, du père. « Respecter », en quelque sorte, son « droit » à la domination. Ne pas lui faire perdre la face. Ne pas mettre en question son statut de mari, de père. Son statut d'homme en fin de compte. Puis, une fois que l'orage est passé, revenir dans un jeu qui se rapproche de celui de la séduction, dans son caractère agrément, pour parvenir à ses fins et obtenir de lui « tout ce que l'on veut ».

De même, il n'est pas aussi certain que ce soit l'homme qui décide de tout au sein du foyer. C'est dire que non seulement il tiendra compte de l'avis de sa femme mais qu'il est très possible et même très fréquent qu'il décidera ce que sa femme avait déjà apprécié. Et l'homme, dans son caractère et sa susceptibilité de dominant, tiendra compte du fait qu'en finalité ce soit lui, l'homme, l'époux, le père qui avait décidé et personne d'autre.

On parle souvent du « pouvoir des femmes », fréquemment avec une connotation négative, mais on parle aussi de la « sagesse des femmes ». Je dirai même d'une certaine « sagesse sociale » des femmes qui ne peut être réduite à la passivité d'une catégorie socialement dominée. Encore qu'il ne s'agit pas là de recettes de « bonnes femmes ». Ce sont des procédés sociaux qui interviennent dans ce que j'appellerai *les formes traditionnelles de socialisation*. Ils font partie d'un savoir social qui ont permis et qui permettent encore de nos jours la vie en société. Un savoir social qui ne peut aucunement être négligé.

Rôles des émotions dans l'accomplissement de l'individu

Lorsque j'ai fait, plus haut, référence aux sentiments, j'entendais intégrer la dimension émotionnelle dans mon approche de la maturité et de l'accomplissement individuel et social. Un accomplissement dont les statuts sociaux sont la fidèle expression. Et il n'est pas inutile de préciser que le développement social de l'individu est soumis à des règles, incombe différents statuts et rôles qui se modifient aussi

bien selon le sexe et l'âge social qu'à travers les *passages* de la vie que l'individu est amené à franchir : tels le travail, les fiançailles, le mariage, l'appropriation de biens, devenir père ou mère, oncle ou tante, grand-père ou grand-mère... Chaque étape, chaque situation sociale nouvelle apporte son lot de nouveaux statuts, implique de nouveaux rôles qui ne sont pas sans s'accompagner de nouveaux sentiments et de nouvelles émotions. Toutefois, en même temps que ces sentiments et ces émotions paraissent temporels et circonstanciels, leur portée dépasse la seule temporalité de l'événement défini et va désormais caractériser le comportement ou le répertoire des comportements sociaux de l'individu. Le changement de statut ou plus exactement l'acquisition d'un nouveau statut conduit à un changement de comportement indiquant à son tour le passage à un autre statut ou la titularisation d'un nouveau.

Du point de vue de la recherche, la connaissance de ces changements de comportements n'est pas nécessairement le produit d'une déduction analytique, elle est simplement le résultat d'une observation. J'entends par là le fait que « tout le monde » est conscient de ces changements : l'individu lui-même, bien entendu, mais aussi les « autres » qui ne sont pas de simples spectateurs du changement de comportement de l'individu mais encore qui l'incitent à changer de comportement. Cette incitation revêt plusieurs dispositions : celles d'enseigner, de rappeler directement ou indirectement au membre du groupe les règles codifiant les normes de conduite dans le nouveau contexte ; celles de lui offrir la possibilité d'exercer de nouveaux rôles et de lui dégager le terrain social pour ce faire... Et surtout en entretenant en lui le sentiment de *fierté* d'être devenu « quelqu'un d'autre », en l'encourageant, en quelque sorte.

De même, le groupe use de sentiments pour « rectifier » le comportement de l'individu, à chaque fois qu'il s'égare ou commet un manquement de conduite envers les règles qui régissent la situation individuelle et sociale dans laquelle il se trouve. L'enfant qui a « dépassé l'âge » de jouer à tel ou tel jeu, ses parents seront souvent là pour lui rappeler que « cela ne se fait pas ou plus » et qu'il doit, d'une certaine

manière, être *digne* et à *la hauteur* de son nouveau statut. Responsabiliser un individu ou lui « faire la morale » relève du même dessein. C'est réveiller en lui les sentiments qui assistent ses comportements sociaux selon des normes bien définies.

Les « autres » forment de la sorte autant d'éléments constitutifs et indispensables du devenir de l'individu. Ils sont autant des *guides* et des acteurs de sa socialisation que des miroirs dans lesquels l'individu voit sa propre individualité et la place qui lui est accordée dans le groupe. Il y mesure sa trajectoire individuelle et sociale ainsi que l'étendue de sa socialisation et celle de la légitimité sociale de son être.

Ces « autres » rejoignent aisément l'« autrui-généralisé » de George Herbert Mead : la communauté organisée ou le groupe social qui donnent à l'individu l'unité du soi. Mead disait que « c'est sous la forme de l'autrui-généralisé que le processus social affecte le comportement des individus qui y sont engagés ou qui le réalisent, c'est-à-dire que la communauté exerce un contrôle sur la conduite de ses membres. En effet, c'est de cette manière que le processus social ou la communauté deviennent un facteur déterminant de la pensée de l'individu. Dans la pensée abstraite, l'individu adopte l'attitude qu'a envers lui l'autrui-généralisé »⁴. De telle sorte que pour réussir le passage et l'acquisition d'un nouveau statut, l'individu éprouve le besoin et cherche à voir chez les autres la fierté qu'ils manifesteraient à son égard, à l'égard de ce qu'il est, de ce qu'il est devenu ou de ce qu'il est en train de devenir. Ce besoin de se voir soi-même dans le regard des autres participe de la socialisation dans le processus du sujet à socialiser et du sujet se socialisant et dépasse de la sorte le simple mimétisme social renvoyant au contenu des formes de socialisation qui inclut la référence aux sentiments, aux émotions.

Le rôle des émotions lors de l'acquisition d'un nouveau statut social se joue ainsi au sein de la capacité de l'individu à acquiescer ce nouveau statut. De fait, la fille qui grandit et qui se débarrasse de ses comportements de jeune fille en faveur de ceux d'une jeune femme, les sentiments et les émotions qui se dégagent de cet état de changement biologique et social sont autant d'éléments indissociables de sa capacité individuelle

à changer de statut et de la réussite de son évolution d'un statut à un autre, d'un âge à un autre. Néanmoins, il n'y a pas que le sentiment de fierté des « autres » qui incite et encourage l'individu dans ses passages sociaux. Leurs sentiments négatifs et leurs réactions haineuses, comme la jalousie ou l'envie, participent aussi du changement statutaire. L'être à socialiser et se socialisant assimile et transforme ces sentiments négatifs en des émotions capables de le consolider, comme de le faire douter, de sa capacité à changer de statut ou de la manière selon laquelle il le fait. Ainsi, pour reprendre la réflexion sur la domination masculine, comme élément caractéristique de la vie sociale, être *fier de son homme* inclut sans doute des capacités et des qualités détenues par ce dernier – en tant que personnalité individuelle – que sa femme reconnaît et approuve. Mais encore, et j'ai déjà précisé plus haut comment le sexe de l'individu renvoie à des dimensions objectives de concevoir l'être masculin et l'être féminin, la femme conçoit-elle aussi l'être masculin selon des types qui intègrent la domination masculine. « Être fière de son homme » veut aussi dire que celui-ci correspond à l'idée, à l'image de l'homme préconisée par la femme. Cette image revêt certes des dispositions personnelles de l'individu femme mais elle lui est aussi en partie soufflée et proposée en amont par un *type social* d'homme. Un type d'homme dans sa domination.

Le caractère subjectif de l'accomplissement

Je conclurai en soulignant le caractère subjectif de l'accomplissement et de la maturité. En ce sens la maturité attribuée n'est pas forcément corrélée à l'accomplissement individuel et social. Le groupe qui juge de l'aptitude de l'individu à acquiescer un nouveau statut, juge aussi de la nécessité que celui-ci acquiesce un nouveau statut en dépit de sa capacité à le faire. J'entends par là que lorsqu'un individu est considéré comme adulte, il l'est certes parce qu'il a franchi le passage de l'âge pubère à l'âge adulte mais il peut aussi être considéré comme adulte parce qu'il a atteint un âge où l'on est vu comme tel, même si l'individu n'a pas fait preuve de « maturité ». De fait, l'âge biologique et

individuel ne peut être dissocié de sa signification ni de sa valeur sociale. De même, nous pouvons juger quelqu'un – en terme de capacités – comme étant trop jeune ou pas assez « mûr » pour se marier mais nous nous soucions moins de savoir si un autre, qui aurait atteint ou dépassé l'âge de se marier, avait les capacités de le faire. Le mariage est ici envisagé comme un des passages de la vie sociale, voire comme une nécessité sociale. Autrement dit, le groupe veille à ce que les modalités qui régissent l'acquisition d'un nouveau statut soient respectées mais il veille aussi à ce que l'individu acquiesce un nouveau statut parce qu'il devient difficile de le percevoir dans un autre. Des réflexions de type « qu'est ce que tu attends pour te marier ? » découlent de ce deuxième souci. Autrement, il y a un dérèglement dans la manière dont s'organise la société et un manquement aux règles qui régissent son fonctionnement.

Jusqu'à la différence et la marginalité ne sont pas socialement codifiées. Le « bon » fonctionnement de la vie sociale se préoccupe du fait que chaque individu qui forme le groupe soit perçu dans celui-ci à travers le « bon » statut. Et Simmel disait dans *Trois formes a priori de la socialisation* que « pour connaître un homme, nous ne le voyons pas en fonction de sa pure individualité, mais porté, élevé ou encore abaissé par le type général auquel nous supposons qu'il appartient »⁵. Il me semble également que moins la société est différenciée et plus la vision des uns des autres du même groupe dépasse encore davantage les individualités, pour être considérée selon les types généraux auxquels nous supposons qu'ils appartiennent. Mais encore, moins la société est différenciée et moins ces types généraux sont diversifiés. Cela suppose aussi que l'on ne peut être trop *différent*. C'est-à-dire qu'au-delà des différences caractéristiques des individus en tant que personnalités, cette grille de type général est composée de multitudes de caractéristiques qui font que si l'on est *différent* de par rapport à l'une ou l'autre de ces caractéristiques, on ne peut en revanche l'être entièrement relativement à cette grille. Cela peut conduire les autres à une incompréhension de votre *soi*, tant votre singularité est « exagérément » singulière. « Comment ne pas être marié à cet âge ? » voudrait dire : comment ne

pas adhérer à un principe de conduite aussi généralement admis. Comment peut-on avoir un comportement social aussi différent. Comment peut-on envisager, concevoir la vie en société aussi différemment...

Alors, ce que j'étais tenté d'appeler ici *la maturité sociale* reflète sans doute l'« évaluation sociale » de l'individu par rapport aux divers statuts et rôles qu'il est amené à franchir ou à acquiescer. Et j'insiste sur cette notion d'évaluation tant elle me semble une action profondément sociale. Le souci ou le besoin de juger l'autre, de le percevoir, d'en avoir une idée ou d'en réviser une image antérieure, de le situer par rapport à soi ou par rapport au groupe me semble écouler de la même volonté. De la même nécessité qui est d'évaluer aussi bien ses capacités individuelles et sociales, l'image qu'il donne, que ses actions envers lui-même et celles envers le groupe... C'est une évaluation de l'autre en vue de cerner son statut et le rôle qui en découle mais aussi en vue d'examiner la corrélation et l'adéquation de ses actions individuelles et sociales en relation avec ses statuts et ses rôles.

Notes

1. ANDERSON Clifford, *Le chemin de la maturité*, Montréal, éditions Le jour, 1996, page 17.
2. SIMMEL Georg, *Philosophie de la modernité. La femme, la ville, l'individualisme*, Paris, éditions Payot, 1989, volume 1, page 71.
3. SIMMEL Georg, *in Op. cit.*, page 71.
4. MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, éditions PUF, 1963, page 131-133.
5. SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, éditions PUF, collection Sociologie, 1999, page 78.